

Le Centre Intercommunal de Santé Armagnac-Adour vient d'ouvrir à Riscle

Le Journal du Gers a rencontré un des médecins



Le Centre Intercommunal de Santé Armagnac-Adour vient d'ouvrir à Riscle

Nos lecteurs savent sans doute déjà que le Centre Intercommunal de Santé Armagnac-Adour (CISAA) a pu enfin ouvrir à Riscle, 4 rue des Écoles. L'ouverture et l'inauguration ont eu lieu le même jour, jeudi 13 juillet 2023.

Il y a deux médecins dans le CISAA :

le docteur Angel Gimeno Gascon, qui reçoit les patients pendant 35 heures par semaine

le docteur Laure Ferron, qui est présente le jeudi après-midi pendant 5 heures.

Consultations

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous (au 05 62 69 49 43)

- du lundi au jeudi : de 12 heures à 20 heures,
- le vendredi : de 8 heures à 13 heures.

Cela représente 40 heures par semaine : le souhait de la CCAA (conformément au projet déposé à l'ARS) est de réussir à offrir en tout 59 heures d'ouverture par semaine aux patients du territoire de la CCAA.

4 ans d'efforts

C'est en 2020 que les élus et, en premier lieu, Michel Petit, se sont saisis du problème que posait le départ de deux médecins de Riscle. Le territoire de la CCAA devenait un désert médical, il fallait réagir sans attendre.

Le 21 septembre 2020, les conseillers communautaires votent à l'unanimité la création d'un Centre Intercommunal de Santé Armagnac-Adour (CISAA). Où officieront des médecins salariés, c'est la forme de recrutement retenue.

Les recherches commencent à l'étranger, car aucun médecin français ne semble intéressé. Les recherches sont émaillées de beaucoup de déceptions : tantôt la candidate (espagnole) ne parle pas assez bien français, tantôt des problèmes sont soulevés en Espagne ou bien par l'Ordre des médecins, ou bien encore, les candidats ne donne pas suite.

En même temps, tout en cherchant des médecins intéressés par cette offre, les élus s'occupent de choisir un bâtiment approprié : ce sera un cabinet médical fermé situé à Riscle.

Financement des travaux du cabinet médical

Le coût global de l'achat et de la réhabilitation du cabinet s'élève à 294 564 euros TTC. La CCAA a obtenu 122 735 euros de la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux et 61 823 euros de la Région Occitanie. Ce qui a permis de financer 75 % du coût total.

Et le médecin est un Gascon !

Michel Petit nous dit que c'est seulement en février 2023 que le docteur Angel Gimeno Gascon obtient son inscription à l'Ordre des médecins. Soit presque 4 ans après le lancement du projet.

Il a fallu beaucoup de ténacité à la direction de la CCAA pour obtenir ce résultat. Puis des retards administratifs n'ont permis d'ouvrir le cabinet que le 13 juillet 2023. Bravo pour ces efforts et ce résultat !

Rencontre avec le docteur Angel Gimeno Gascon

Le 26 juillet, Le Journal du Gers a pu échanger quelques mots avec le médecin récemment installé. Il nous dit qu'il vient de Saragosse (Aragon). Son ancêtre est parti du Gers pour aller combattre les Maures et participer à la reconquête de Saragosse. C'est, en quelque sorte, un retour aux sources.

Le docteur Angel Gimeno Gascon nous dit qu'il a été très bien accueilli et que le cabinet a le matériel nécessaire à ses consultations. Il veut perfectionner son français (qui est déjà bon). Nous l'avons trouvé ouvert et sympathique.

Inauguration du cabinet du CISAA

L'inauguration a été effectuée en grande pompe par Xavier Brunetière (préfet du Gers), David Taupiac (député du Gers), Michel Petit (président de la Communauté de communes Armagnac-Adour - CCAA), Thibault Renaudin (vice-président de la CCAA), Christophe Terrain (maire de Riscle) et Didier-Pier Florentin (directeur départemental de l'Agence régionale de santé -ARS).

À noter

Christophe Terrain a déclaré à plusieurs reprises, lors de réunions du Conseil communautaire de la CCAA, que sa municipalité continuait à chercher un médecin libéral.

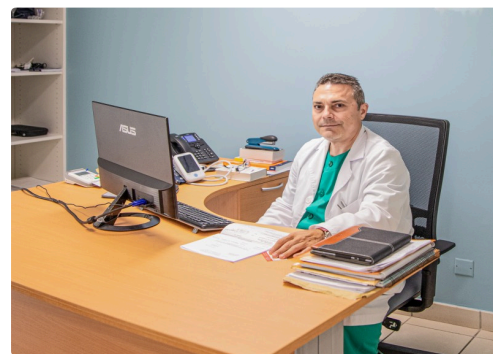
N.B. - Sur la photo du haut de page : le docteur Angel Gimeno Gascon au CISAA.



Le bâtiment du CISAA à Riscle



L'entrée du CISAA



Angel Gimeno Gascon



Inauguration du CISAA le 13 juillet (photo communiquée par la CCAA)



Le ruban est coupé (photo communiquée par la CCAA)